

tention de remettre au bureau les sommes à allouer pour frais d'entretien et de réparations, les fonctions de trésorier seraient déferées au professeur Joachim¹⁾.

LE PENSIONNAT ECCLESIASTIQUE

En terminant la lutte pour la création du grand séminaire Laurent laisse à l'attention du gouvernement les projets d'organisation d'une école préparatoire aux études théologiques. Le mandement du 2 février 1845 y fait allusion et constate que l'affaire est restée sans solution. Pourtant elle a fait du chemin depuis le temps de l'administration de Van der Noot. Dans son mémoire du 24 juin 1841 adressé au roi l'ancien vicaire apostolique avait souligné que la fondation d'un grand séminaire n'aurait de valeur et d'efficacité que si elle était accompagnée de celle d'une école préparatoire où les jeunes élèves qui se destinent à l'état de prêtrise pussent être dûment formés à leur vocation, selon les prescriptions du concile de Trente. Il avait à cet égard fait des suggestions spéciales en se bornant à demander l'établissement d'un pensionnat (« convictoire » ou « convict ») où les élèves vivraient ensemble sous la direction d'un supérieur ecclésiastique mais prendraient leur enseignement dans les classes de l'Athénée. De cette façon on ferait l'économie d'une deuxième école secondaire et les élèves en retireraient certains « avantages humains ». Dans la première version de son mémoire (celle qui n'a pas été remise) Van der Noot commentait ces « avantages » en repoussant le système de réclusion pratiqué dans les petits séminaires belges et français.²⁾ Van der Noot avait également fait savoir qu'il se proposait de faire

¹⁾ Laurent au gouverneur, 26 mai 1847. La question des crédits causera toujours des soucis. Les locaux sont mal aménagés ; on y étouffe. Il manque une salle d'études et de récréation, un second auditoire et le quartier pour le cinquième professeur. Contrairement d'ailleurs aux prévisions de Laurent, la construction nouvelle se révèle comme tellement vicieuse qu'elle est à peine habitable. Laurent en arrive à proposer d'abattre toute cette partie et de la rebâtir à neuf. Mais les dépenses qui en résulteraient (elles sont évaluées à 25 000 fl) sont trop graves pour que le gouvernement puisse les prendre en considération dans un avenir prochain.

²⁾ « dass die künftigen Candidaten der Theologie zu gleicher Zeit mit den andern Jünglingen denselben Unterricht besuchen, dürfte bei uns volkstümlicher und auch in humaner Rücksicht dem gänzlichen Abschlusssystem, wie dies in Belgien und Frankreich meist Statt hat, vorzuziehen, dass auf diese Weise sich schon in den frühesten Studiumsjahren ein nationaler Gemeingeist und wechselseitige Freundschaftsverhältnisse unter allen Jünglingen, ohne Unterschied des künftigen Berufs bilden würde, was offenbar von wichtigem Einfluss auf das wechselseitige Verhältnis des bürgerlichen Lebens aller künftigen Beamten ohne Unterschied sein muss. »